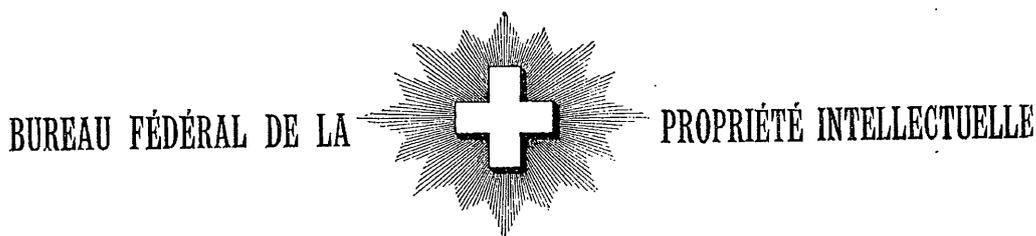


CONFÉDÉRATION SUISSE



EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 5376

27 juillet 1892, 6 h., p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Berne, Suisse).

Montre perfectionnée.

Dans ma montre perfectionnée le jeu de la fourchette d'échappement *A* est limité à l'aide d'un ressort *B* formé en fer à cheval et fixé à l'aide d'une vis *b* à un pont spécial *C*. Les vis à tête conique *D* et *E* permettent de rapprocher ou d'écarter les bouts dudit ressort les uns des autres pour régler avec une grande facilité et une grande précision le jeu de la fourchette d'échappement. Le balancier *F* est fixé sur son axe *G* à l'aide d'un pas de vis et d'une virole fendue *g*.

L'encliquetage du barillet est formé d'un cliquet *H* à trou allongé pivotant sur une vis *h* fixée sous le pont de barillet et actionnée par un ressort *I*. Un ressort de sûreté *J*, fixé sur le rochet de remontoir *K*, engage sa tête ar-

rondie *j* dans une entaille demi-ronde d'une rondelle *L* fixée sur l'arbre de barillet. Ce dispositif remplace l'arrétage habituel: lorsque le ressort moteur est remonté au haut et que l'on continue à remonter, la tête *j* sort de l'entaille demi-ronde et y retombe après un tour de l'arbre de barillet.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention: Un calibre de montre en substance comme représenté au dessin et caractérisé par le ressort en fer à cheval *B*, la virole fendue *g*, le cliquet *H* et le ressort de sûreté *K*.

Henri SANDOZ.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

